

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École de la Haute-Ville**

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS
ÉCOLE DE LA HAUTE-VILLE**

Procès-verbal d'une séance régulière du conseil d'établissement tenu le 13 avril 2015 à 19 h à la bibliothèque de l'école de la Haute-Ville.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Monsieur André Godard, PRÉSIDENT
Madame Maryse Tétreault, parent
Madame Anick Péloquin, parent
Madame Marie-Claude Chevrier, parent
Monsieur Jean-François Morin, enseignant
Madame Marie-Claude Crête, enseignante
Monsieur Denis Alarie, personnel de soutien
Madame Kathleen Tremblay, enseignante
Madame Manon Gouin

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Madame Anne-Marie Ménard, directrice
Madame Catherine Bombardier, secrétaire de gestion
Madame Nathalie Lussier, directrice adjointe

ÉTAIENT ABSENTS

Madame Nicole Beaudoin, professionnel
Madame Marylou Daigle, conseil des élèves
Madame Angèle Viau, conseil des élèves

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur André Godard, président accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 02.

2. MOT DU PRÉSIDENT

Monsieur André Godard, président, salut les membres du conseil d'établissement (C.É.).

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur André Godard, président, demande aux membres du C.É. s'il y a des points à ajouter à l'ordre du jour.

17CÉ1415-051 Il est proposé par madame Maryse Tétreault
Et appuyé par madame Anick Péloquin

QUE l'ordre du jour de la séance du 13 avril 2015 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE RÉGULIÈRE DU 9 FÉVRIER 2015

17CÉ1415-052 Il est proposé par madame Manon Gouin
Et appuyé par madame Maryse Tétreault

Que le procès-verbal de la séance régulière du conseil d'établissement du 9 février 2015 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 9 FÉVRIER 2015

Madame Anne-Marie Ménard, directrice de l'école, informe les membres du C.É. que la liste des élèves absents lors du jour de la terre sera remise aux personnes concernées afin que les absences soient motivées.

Madame Ménard, informe les membres du C.É. que les publicités des danses de l'école de la Haute-Ville doivent obligatoirement être approuvées par le C.É. des écoles du réseau pour être distribuées. Des stratégies pourront être établies afin de publiciser de façon adéquate les danses.

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École de la Haute-Ville**

Madame Ménard informe les membres du C.É. qu'elle a communiqué avec la direction de l'école St-Jean afin de réitérer la possibilité d'un partenariat afin que certains des élèves de l'école de la Haute-Ville animent des activités pour les élèves de l'école St-Jean lors de la période du midi.

6. PAROLE AUX ÉLÈVES ET AU PUBLIC

Aucune parole au public lors de cette séance.

7. PROJETS D'ACTIVITÉS ÉDUCATIVES EN DEHORS DE L'HORAIRE DE L'ÉCOLE ET CAMPAGNES DE FINANCEMENT (LIP 87)

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente les différentes activités et campagnes de financement.

17CÉ1415-053 Il est proposé par madame Marie-Claude Crête
Et appuyé par madame Kathleen Tremblay

QUE les projets d'activités éducatives en dehors de l'horaire de l'école et campagnes de financement soient approuvés tels que présentés après avoir fait la vérification de l'horaire et des groupes ciblés par les activités ayant lieu le 30 avril.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

8. MODALITÉ D'APPLICATION DU RÉGIME PÉDAGOGIQUE (LIP 84)

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente le document «Modalité d'application du régime pédagogique» aux membres du C.É.

17CÉ1415-054 Il est proposé par madame Maryse Tétreault
Et appuyé par madame Marie-Claude Chevrier

QUE le document «Modalité d'application du régime pédagogique» soit approuvé tel que présenté après avoir ajouté le mot *danse* au point 5, 6^e puce de la colonne de droite, en ajout aux spectacles présentés à l'école.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

9. SUIVI BUDGÉTAIRE

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, informe les membres du C.É. que la demande de déficit demandé à la commission scolaire a été autorisée par celle-ci.

10. RAPPORT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Prochain point qui sera discuté sera le plan d'optimisation de la C.S. Présentation d'un document pratiquement final, mais la commission scolaire évalue tout de même la possibilité de mettre en place d'autres actions. Le plan d'optimisation sera mis en place le 29 avril 2015 et il s'agit d'un plan sur une période de trois ans.

11. CORRESPONDANCE

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente les correspondances reçues aux membres du C.É.

35-35-02-002 La maison des jeunes de Granby, La Barak, demande l'autorisation de distribuer des affiches promotionnelles aux élèves pour l'événement du Skateshow qui se tiendra le 30 mai prochain.
ANNEXE 2

17CÉ1415-055 Il est proposé par madame Anick Péloquin
ET appuyé par madame Maryse Tétreault

QUE le projet de la maison des jeunes de Granby, La Barak, de distribuer des affiches promotionnelles aux élèves pour la promotion de son événement *Skateshow*, soit approuvé tel que présenté.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

35-35-02-003 Madame Anne-Marie Ménard, directrice, remet le document «Processus de gouvernance, Règlement 2 : Code d'éthique et de déontologie» à monsieur André Godard, président du conseil d'établissement. Madame Ménard présente rapidement le document aux membres du C.É. **ANNEXE 3**

12. QUESTIONS À L'ÉTUDE

Aucune question à l'étude lors de cette séance.

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École de la Haute-Ville**

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La prochaine rencontre aura lieu le 4 mai 2015 à 19 h.

17CÉ1415-056 Il est proposé par madame Kathleen Tremblay
ET appuyé par monsieur Denis Alarie

QUE la séance soit levée, à 20 h 21.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Direction

Présidence